

**DEPARTEMENT DE L'ESSONNE**  
**ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU**

**PETIT P.V. DESTINE A L 'AFFICHAGE**

**CANTON DE GIF-SUR-YVETTE**  
**FL/CP**

-----

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**VILLE DE VERRIERES-LE-BUISSON**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 JUIN 2017**

-----

Le vingt-six juin de l'an deux mille dix-sept à vingt heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur JOLY, Maire, et sur convocation qui leur a été adressée le vingt juin de l'an deux mille dix-sept conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JOLY, Mme FOUCAULT, M. DOSSMANN, Mme LEGOFF, M. DELORT, Mme CHATEAU-GILLE, M. MORDEFROID, M. TREBULLE, Mme ROQUAIN, Mme CASAL DIT ESTEBAN, M. ZAKARIAN, Mme LIBONG, M. CHARLES, Mme KERNY-BONFAIT, M. ATTAFF, M. PEPERS, Mme OCTAU, M. PANCRAZI, Mme BOULER, M. MILLET, M. TIXIER, M. FOURNIER, M. HULIN et M. GRISSOLANGE.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

M. LARNICOL à M. JOLY  
Mme ORSINI à Mme FOUCAULT  
Mme DEGERIT à M. DOSSMANN  
M. LEFEVRE à Mme LEGOFF  
Mme DE CHABALIER à M. DELORT

**ABSENTS :**

M. DERBANNE  
Mme BARBET  
M. YAHIEL  
Mme GIRI

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme FOUCAULT

-----

Monsieur le Maire indique avoir reçu une question écrite de Monsieur GRISSOLANGE pour Verrières Ville Ouverte (VVO) qui sera abordée en fin de séance et demande au Conseil de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

### DESIGNE

- Madame Caroline FOUCAULT secrétaire de séance,

### AUTORISE

- Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un permis de construire et des demandes de subvention pour la restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption et à signer l'ensemble des documents y afférents par 27 voix pour et 2 abstentions (M. FOURNIER et M. HULIN),

### APPROUVE

- le projet de Trame Verte et Bleue du territoire de Verrières-le-Buisson,
- l'instauration d'un périmètre d'étude sur le boulevard du Maréchal Foch par 25 voix pour, 2 voix contre (M. FOURNIER et M. HULIN) et 2 abstentions (M. TIXIER et M. ZAKARIAN),

### PREND ACTE

- de la tenue du débat portant sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme,

### ADOPTE

- le rapport de la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté Paris-Saclay en date du 1<sup>er</sup> juin 2017,
- le principe de la répartition « *dérogatoire libre* » dans le cadre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) par 27 voix pour et 2 voix contre (M. HULIN et M. GRISSOLANGE),

### DÉCIDE

- de créer un poste de technicien territorial,

### AUTORISE

- Monsieur le Maire à signer les avenants en plus et moins values pour la construction de l'Espace Bernard MANTIENNE pour un total de 492 375,54 € HT représentant une augmentation de 5,36% du marché,

### FIXE

- les tarifs du cinéma et des spectacles de l'Espace Bernard MANTIENNE par 28 voix pour et 1 abstention (M. GRISSOLANGE),

### DEMANDE

- une subvention auprès de la Communauté Paris-Saclay pour les actions dans le cadre de la Fête de la Science 2017, Monsieur le Maire étant autorisé à signer tout document se rapportant à ce dossier,
- toutes les subventions au taux le plus élevé possible concernant le projet de réhabilitation du Centre André Malraux auprès de l'Etat, de la Région Ile-de-France, du Département de l'Essonne et plus largement tout autre partenaire susceptible d'être intéressé, Monsieur le Maire étant autorisé à signer tout document y afférent,

**APPROUVE**

- le montant de participation fiscalisée par le Syndicat intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB) qui s'élève à 24 191 € pour l'année 2017,
- le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2016,

**VOTE**

- le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2016 par 25 voix pour, 2 voix contre (M. FOURNIER et M. HULIN) et 1 abstention (M. GRISSOLANGE), Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote,
- l'affectation du résultat du budget principal de la commune pour l'exercice 2016,
- le budget supplémentaire du budget principal de la commune pour l'année 2017 par 26 voix pour, 2 voix contre (M. FOURNIER et M. HULIN) et 1 abstention (M. GRISSOLANGE),

**APPROUVE**

- le compte de gestion du budget annexe assainissement pour l'exercice 2016,

**VOTE**

- le compte administratif du budget annexe assainissement de la commune pour l'exercice 2016 par 27 voix pour et 1 abstention (M. GRISSOLANGE), Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote,
- l'affectation du résultat du budget annexe assainissement de la commune pour l'exercice 2016,

**DÉCIDE**

- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association du Club ABC,

**APPROUVE**

- l'adhésion de la commune à l'association TRIADE 91 et le paiement de la cotisation annuelle de 25 €, Monsieur le Maire et Madame ROQUAIN, sa suppléante, ayant été désignés pour représenter la commune au sein du Conseil d'administration de cette association.

*Toutes les délibérations n'ayant pas fait l'objet d'une mention particulière ont été approuvées à l'unanimité des votes exprimés*

**PREND ACTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

- N°93 Convention de partenariat avec le Collectif pour la culture en Essonne, dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition de la biennale « La science de l'art » du 06 novembre au 10 décembre 2017 pour un montant de 2 000 € TTC,
- N°94 Convention de donation de trois œuvres de l'artiste Nadine PLASSAT à la Ville,

- N°95 Contrat de prestation avec l'association Musiques Actuelles pour une conférence « le Jazz à l'écran » le vendredi 29 septembre 2017 à 19h00 à la médiathèque André Malraux pour un montant de 380 €,
- N°96 Contrat de prestations avec les musiciens Simon Martineau, Jon Urrutia Monnot, Damien Varaillon et Siegfried Mandon, dans le cadre du 12<sup>ème</sup> festival jazz, pour un café-jazz, « Bill Evans » le dimanche 21 mai à 11h dans le parc de la Maison Vaillant pour un montant total de 800 € net,
- N97 Protocole d'accord avec le Lions Club pour l'installation de quatre boîtes à livres implantées sur la commune sans participation financière,
- N°98 Contrat avec la société FOLIATEAM pour la fourniture d'un lien SDSL à 4 Mbps pour un montant annuel de 2 496 € HT,
- N°99 Convention entre la Ville et le Centre de formation Saint-Honoré pour une formation prévue du 29 mai au 01 juin pour un montant de 820 € TTC,
- N°100 Contrat de prestation avec Monsieur Jean-Marc FIESS pour un atelier pour enfants de fabrication de livre « Pop-Up » le mercredi 11 octobre à 15h00, à la médiathèque André Malraux pour un montant de 233 € TTC,
- N°101 Contrat de cession avec la Compagnie L'Homme debout pour un spectacle « Venus » le samedi 24 juin 2017 pour un montant de 13 421,80 € net,
- N°102 Convention entre la Ville et l'UCPA Formation pour une formation prévue du 05 au 13 juin 2017 pour un montant de 420 € TTC,
- N°103 Convention entre la Ville et le Centre de formation Saint-Honoré pour une formation prévue du 06 au 08 juin 2017 pour un montant de 615 € TTC,
- N°104 Convention avec l'Association du Comité de jumelage pour le prêt de vaisselle du 03 au 06 juin, à titre gracieux,
- N°105 Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle de conte avec La Compagnie du cercle le samedi 01 juillet 2017 à partir de 21h30 à l'arboretum Roger de Vilmorin dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> nuit du conte, pour un montant de 800 € TTC,
- N°106 Convention entre la Ville et Azur Conseil et Formation pour une formation prévue le 09 juin 2017 pour un montant de 130,80 € TTC,
- N°107 Convention de mise à disposition d'un logement communal sis 75 rue d'Estienne d'Orves pour Monsieur RACHAD du 03 juin au 30 novembre 2017 pour une redevance mensuelle de 365,97 € hors charges,
- N°108 Convention de mise à disposition d'un logement communal sis 13 rue d'Antony pour Madame CHOLAY du 01 juin au 31 août 2017 pour une redevance mensuelle de 225,72 € hors charges,

- N°109 Convention entre la Ville et le Centre de formation Saint-Honoré pour une formation prévue du 12 au 14 juin pour un montant de 615 € TTC,
- N°110 Convention avec un bénévole dans le cadre du dispositif Tremplin Citoyen mis en place par le Département de l'Essonne pour réaliser 40h de bénévolat entre le 12 et le 26 juin 2017,
- N°111 Contrat de prestation avec l'association Active, pour une lecture publique par l'auteur Fabrice Colin de son œuvre à Verrières-le-Buisson, dans les groupes scolaires Paul Fort / David Régnier le jeudi 29 juin 2017 de 09h00 à 11h15 et HEO de 14h15 à 15h30, dans le cadre de l'opération « le livre est lu : le livre élu » pour un montant de 418,55 €,
- N°112 Avenant modificatif n°2 de la régie de recettes Jeunesse, Enfance, Sports – RR 57102,
- N°113 Contrat de cession du droit d'exploitation avec l'association Tohu Bohu le mercredi 06 décembre 2017 à 17h à la médiathèque André Malraux pour un spectacle de conte « Caché » pour un montant de 470 € TTC,
- N°114 Contrat de prestation avec Mme Véronique Delamarre Bellégo, auteur, pour une lecture publique de son œuvre dans le groupe scolaire David Régnier / Paul Fort le mardi 20 juin 2017 de 09h00 à 11h30 et le vendredi 23 juin de 09h00 à 11h30 dans le groupe scolaire H.E.O dans le cadre de l'opération « le livre est lu : le livre élu » pour un montant de 375 €,
- N°115 Convention de prêt à Monsieur d'Estienne d'Orves portant sur des objets appartenant à l'Herbier Roger de Vilmorin à titre gracieux,
- N°116 Marché public n°1006 pour la fourniture et la maintenance relatives à l'installation téléphonique de l'espace Bernard MANTIENNE avec la société FOLIATEAM pour un montant de 4 642,00 euros HT,
- N°117 Marché public n°1002 relatif aux travaux de rénovation des faux plafonds et des éclairages pour l'école maternelle Bois Lorient avec la société JEAN PATÉ pour un montant de 72 677,60 € HT,
- N°118 Convention avec l'Etat relative au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SIAP),
- N°119 Convention avec la Croix Rouge Française pour la mise en œuvre d'un dispositif prévisionnel de secours pour la manifestation du feu d'artifice le jeudi 13 juillet 2017 de 22h à 00h pour un montant de 296,30 €,
- N°120 Contrat de cession avec l'association Logiprod pour la présentation du spectacle Fred Mélosax Band à l'espace Jean Mermoz le samedi 24 juin 2017 à 23h15, pour un montant de 7 550€ TTC,
- N°121 Convention avec la résidence Autonomie Arpavie de la Fontaine pour le prêt de vaisselle à titre gracieux,

N°122 Contrat de prestation avec Monsieur Antoine Choplin, écrivain, pour la lecture et la présentation de ses œuvres le vendredi 20 octobre 2017 à 19h0 à la médiathèque André Malraux pour un montant de 228 € TTC,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h00.

**Le Maire,  
Vice-Président de Paris-Saclay,**

**Thomas JOLY**

Affiché conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Petit PV du Conseil de lundi dernier

En application du décret du 7 avril 2000, "le dispositif des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un Recueil des Actes Administratifs ayant une périodicité trimestrielle", lequel est, par demande formulée auprès du Secrétariat Général, en Mairie :

- consultable, sur place à titre gratuit.

- communicable, par photocopie, à titre onéreux, aux frais du demandeur, au (x) tarif (s) fixé (s) par délibération, en vigueur à la date de la demande.